

# PARIS : BREXIT, ASSELINEAU demande que la France mette son veto à tout report

François Asselineau demande une nouvelle fois au gouvernement français de confirmer publiquement et sans ambiguïté sa volonté, déjà exprimée par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, le 8 septembre 2019, de mettre son veto à tout nouveau report de la date du Brexit.



En prenant cette position claire et définitive, la France garantira que le Brexit surviendra, avec ou sans accord, le 31 octobre, et ce quoi qu'il survienne au Royaume Uni.

La France contribuera de façon décisive, par la même occasion, à résoudre la crise institutionnelle et démocratique dans laquelle s'enfoncent nos voisins britanniques, déclenchée par

les européistes d'outre-Manche qui veulent empêcher par tous les moyens que le résultat du référendum de juin 2016 ne soit appliqué.

La France s'attirera également la sympathie et la reconnaissance du peuple britannique qui pourra ainsi se projeter à nouveau dans l'avenir et clore le chapitre du Brexit, de ses déchirements et de ses incertitudes.

La France, enfin, renouera avec son rôle traditionnel de porte-parole de la liberté des peuples et des nations, en barrant la route aux euro-fascistes qui veulent piétiner la volonté profonde des Britanniques de quitter la tyrannie de l'Union européenne.

L'Union populaire républicaine (UPR) attire l'attention du gouvernement français sur l'importance et le devoir de maintenir une très bonne relation avec le Royaume-Uni qui, depuis la Magna Carta de 1215 est à la pointe du combat pour les libertés publiques et individuelles et pour la démocratie, et qui, depuis plus d'un siècle, n'a cessé de se trouver à nos côtés dans les pires moments de l'Histoire.

Si, au dernier moment, le gouvernement français baissait la tête face à Berlin, comme il l'a déjà fait en mars 2019 au moment du premier report, et renonçait à provoquer le Brexit ce 31 octobre, il démontrerait qu'il est incapable de se montrer à la hauteur des événements historiques en cours, et incapable de se servir des derniers leviers d'action dont il dispose au sein de l'Union européenne.